



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Copie recto-verso de la pièce d'identité ou de la carte de séjour pour les étrangers (pour les mineurs, fournir celle d'un des parents ou tuteurs)
- 5 photos d'identité (avec lunettes si vous en portez)
- Photocopie du justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Attestation de rescencement ou la journée d'appel (Français nés à partir de 1980 et Françaises nées à partir de 1983)
- Pour les titulaires d'un permis : copie recto-verso du permis
- 2 enveloppes A5 timbrées au tarif de 1€ + 1 grande enveloppe timbrée 250gr

Des pièces supplémentaires sont nécessaires :



En cas d'hébergement :

- 2 photocopies justificatif de domicile (datant de moins d'un mois)
- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- 1 attestation manuscrite signée et datée de l'hébergeant



Pour la conduite accompagnée :

- Attestation d'hébergement
- photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- si le nom est différent, une photocopie du livret de famille est nécessaire
- Photocopie de l'ASSR niveau 1 ou 2
- Carte étudiante
- Avenant à l'assurance



En cas d'annulation de permis :

- Compte rendu du jugement réf. 44 ou 49
- Visite médicale et test psychotechnique